

## Honoraires de Gestion

8,40 % TTC des sommes encaissées

## Gérance avec Garantie Loyers Impayé (GLI)

2,99% TTC sur le loyer encaissé

## Assurance Propriétaire Non Occupant (PNO)

80 euros TTC/annuel par lot d'habitation

180 euros TTC/annuel par locaux commerciaux (Surface < 300m2)

## Aide à la déclaration des revenus fonciers

70 euros TTC par lot principal

## Prestations particulières : Suivi de dossiers, déplacement sur site, expertise, contentieux, gros travaux (Liste non exhaustive)

108€ TTC/l'heure

## Honoraires de Location d'habitation

### Part propriétaire - Honoraires de location vide ou meublée

10 % TTC du montant annuel charges comprises + 200 € T.T.C. de rédaction du bail

### Part locataire - Honoraires de location vide ou meublée

Zone très tendue : Surface habitable (m2) X 12 € TTC

Zone tendue : Surface habitable (m2) X 10 € TTC

Reste du territoire : Surface habitable (m2) X 8 € TTC

### Honoraires d'état des lieux / par partie

Surface habitable X 3 €/m2 TTC

### Honoraires de rédaction de baux de parking 204 € TTC

## Honoraires de location des Locaux Commerciaux

**A la charge du preneur** - Locations commerciales et professionnelles - Honoraires de rédaction de baux commerciaux

36 % TTC du loyer annuel hors charges

**A la charge du preneur** - Honoraires de renouvellement de baux commerciaux ou de courte durée ou précaire

→ Base : Loyer de base sur toute la durée du bail

Barème dégressif TTC :

De 0 € à 5 488,80 € - 2 % = 109,78 €

De 5 488,80 € à 1 0976,40 € - 1,80 % = 197,58 €

De 10 976,40 € à 16 465,20 € - 1,50 % = 246,98 €

Au-dessus de 16465,20 € - 0,65 % = 820,00 €

**A la charge du preneur** - Minimum d'honoraires de rédaction de baux ou d'avenants - 820 € TTC

## Vente appartement, maison, locaux commerciaux, parking

### Valeur inférieur à 100 000 €

10 % TTC du prix de vente

### Valeur < à 100 000 € et > à 200 000 €

7 % TTC du prix de vente

### Valeur < à 200 000 € et > à 300 000 €

6 % TTC du prix de vente

### Valeur supérieur à 300 000 €

5 % TTC du prix de vente

**CHARGE DE LA REMUNERATION : A la charge des acquéreurs sauf convention expresse différente entre les parties stipulée dans le mandat.**

## Autre Prestations

**Estimation** - 600,00 € TTC\* A valoir sur les honoraires en cas de mandat de vente exclusif confié au cabinet

**Rapport d'expertise** - Sur devis

\* Taux en vigueur au 14/09/2017, 20% du montant HT